



**APPEL À PROJETS  
2010**

# Eco-Ecole

Label international  
d'éducation à l'environnement  
et au développement durable

Placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation nationale



ECO  
EMBALLAGES



GDF SUEZ

# ECO-ECOLE

une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable des établissements scolaires

Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements.

Dans les établissements volontaires, les élèves, les enseignants, la direction et les personnels travaillent successivement sur six thèmes prioritaires.

En partenariat avec des élus locaux, des associations locales et des parents d'élèves notamment, ils diagnostiquent le lieu de vie de l'école et l'améliorent progressivement. Sensibilisation aux enjeux environnementaux, mise en œuvre concrète du développement durable et éducation à la citoyenneté sont donc au cœur de ce programme.

## Choisir un thème chaque année

pour initier une démarche fédératrice et pérenne

**L'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités**

L'inscription d'un établissement scolaire dans le programme Eco-Ecole matérialise l'intention de sa communauté éducative de s'engager dans un projet pluriannuel. Les participants approfondissent ensemble, chaque année, un thème parmi l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et à partir de la rentrée scolaire 2010, les solidarités.

L'amélioration progressive de la gestion environnementale du bâtiment scolaire et la mise en place d'actions de solidarité font de l'établissement un véritable lieu d'expérimentation du développement durable. En prise avec les enjeux de notre temps, en lien avec les dynamiques et les acteurs engagés de leur territoire, ces projets fédèrent et mobilisent, à l'intérieur et autour de l'établissement.



NOUVEAU  
THÈME



## 7 étapes pour

### 1 Former un comité de suivi

Force d'impulsion, il s'étoffe progressivement pour refléter la diversité des participants du projet : enseignants, direction de l'école ou de l'établissement, élèves, élus locaux, personnels administratifs, d'entretien, parents d'élèves, représentants d'associations locales,...

### 2 Le diagnostic environnemental

Pour connaître et bien comprendre la situation initiale de l'école ou de l'établissement et ses impacts sur l'environnement, un diagnostic est mené en début d'année scolaire sur le thème choisi, grâce à des questionnaires adaptables.

### 3 Le plan d'action

Elaboré par un comité de suivi, il découle directement des observations faites lors du diagnostic relatif au thème choisi. Il détermine l'agenda des actions à réaliser. Il fait apparaître un ordre de priorités dans les actions à entreprendre et définit les moyens humains et financiers nécessaires.

### 4 Le contrôle et l'évaluation

Cette phase accompagne la réalisation du plan d'action et vise à vérifier la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre. Elle permet de faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent modifier individuellement et collectivement le cours de choses.

## Des projets suivis et accompagnés

L'of-FEEE a élaboré, en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature, des outils d'accompagnement qui permettent aux différents partenaires du projet de se rassembler dans la démarche Eco-Ecole. Ces outils répondent aux objectifs du Ministère de l'Education nationale.

### Obtenir le label

- Lorsqu'ils ont mis en oeuvre la démarche Eco-Ecole sur un des thèmes prioritaires pendant une année scolaire, les écoles et les établissements peuvent demander leur labellisation.

- Le jury Eco-Ecole évalue la mise en oeuvre effective des sept étapes pour attribuer le label ou le renouveler chaque année.

L'of-FEEE veille à la qualité des démarches engagées par les labellisés et garantit leur reconnaissance nationale et internationale.

- Les Eco-Ecoles françaises rejoignent ainsi le réseau international de près de 32 000 Eco-Ecoles réparties dans 47 pays, pour échanger leurs expériences et élaborer des projets communs ([www.eco-schools.org](http://www.eco-schools.org)).

### Chaque établissement scolaire inscrit reçoit un manuel d'accompagnement contenant :

- la méthodologie de mise en oeuvre du programme Eco-Ecole illustrée de nombreuses pistes de réflexion et d'action,
- des outils de diagnostic environnemental (questionnaires adaptables),
- des fiches pédagogiques et d'activités relatives aux six thèmes prioritaires,

### Les participants bénéficient également :

- d'un contact permanent avec l'of-FEEE pour être conseillés dans la mise en oeuvre de la démarche et de l'assistance d'un vaste réseau de spécialistes de l'EEDD,
- d'un accompagnement de proximité par des Relais locaux (conventionnés et formés par l'of-FEEE),
- d'une lettre d'informations et d'un site Internet (le film Eco-Ecole, ressources pédagogiques, documentation, exemples de projets et carte de France interactive).

## Bien démarrer son projet !

**ANTICIPER :** L'année scolaire s'écoule très rapidement. En vous organisant dès la fin de l'année scolaire en cours, vous serez opérationnel dès la rentrée.

**FEDERER :** La démarche Eco-Ecole ne reste pas le fait d'un individu ou d'un petit groupe marginal. Elle implique l'ensemble de la communauté éducative (personnels techniques, administratifs, enseignants...), la majorité des classes et des partenaires extérieurs (élus, parents, représentants d'associations locales...).

**CIBLER :** Centrer chaque année votre projet sur un thème principal de travail (et non plusieurs) vous permettra de mieux approfondir les pistes de sensibilisation et d'action qu'offre chacun des thèmes Eco-Ecole, et de varier vos projets d'année en année. Il s'agit de bâtir un projet collectif sur le thème qui suscite le plus d'intérêt et qui semble prioritaire à traiter.

**COMMUNIQUER :** Invitez vos élus, les parents d'élèves et le personnels technique et administratif de l'établissement à la première réunion de votre comité de suivi pour les associer à la démarche.

**Découvrez des exemples de projets dans les brochures « Eco-Ecoles en action ! », téléchargeables sur [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org) (rubrique « téléchargements »).**

# devenir une Eco-Ecole !

## 5 Etablir des liens avec le programme scolaire

Un projet Eco-Ecole implique qu'une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne la gestion environnementale des bâtiments. Toutes les étapes du projet sont donc mises en relation avec le programme scolaire.

## 6 Impliquer l'école et la communauté

La démarche Eco-Ecole concerne les différents publics d'un établissement scolaire (élèves, enseignements, direction, personnels techniques et administratifs...) et s'ouvre sur l'extérieur pour impliquer élus, parents, partenaires...

## 7 Créer un éco-code

Il est conçu par les élèves sous une forme artistique libre : par exemple une affiche, une chanson, une exposition... Il formalise les prises de conscience qui se sont opérées chez les participants du projet pendant l'année.



# L'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

L'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE) anime depuis plus de vingt ans des programmes destinés à accroître la sensibilité de tous les publics aux questions d'environnement et de développement durable. Créée en 1983 à l'initiative d'experts du Conseil de l'Europe, la Fondation est aujourd'hui présente dans 59 pays, sur 5 continents.

L'office français est actif pour promouvoir l'éducation à l'environnement dans le monde scolaire, à travers les programmes Eco-Ecole, Jeunes Reporters pour l'Environnement et le Stockholm Junior Water Prize.

Il développe également des programmes de promotion d'un tourisme durable à travers les labels Pavillon Bleu et la Clef Verte. Le programme Energies d'Avenir récompense les collectivités locales pour leurs économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables.

L'of-FEEE est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

# Participer à Eco-Ecole :

Pour inscrire votre établissement au programme, rendez-vous sur le site [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org) dans la rubrique « Participer » pour y remplir le **questionnaire d'inscription entre le 12 avril et le 31 mai**.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter :

par mail : [eco-ecole@f3e.org](mailto:eco-ecole@f3e.org)

par téléphone : **01 73 77 12 00**

par fax : **01 45 49 27 69**

## Calendrier :

Le questionnaire d'inscription est à remplir **sur le site Internet entre le 12 avril et le 31 mai 2010**.

Les établissements seront informés de la validation de leur demande de participation par le Comité National de Pilotage Eco-Ecole **dans le courant du mois de juin**.

Les participants recevront le manuel d'accompagnement Eco-Ecole à la **rentrée 2010** (ce document est téléchargeable sur [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org), rubrique « Outils d'accompagnement »). Ils pourront solliciter leur labellisation lors de la prochaine réunion du jury en **mai 2011**.

## Le jury :

Il est composé de spécialistes de l'éducation à l'environnement. Voici quelques-uns des membres de ce jury :

- **Bernard Mantiene**, Président de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe,
- **Philippe Rabatel**, Co-Président du Réseau Ecole et Nature,
- **Thérèse Giordano**, Coordinatrice Enseignement initial et supérieur à l'ADEME.
- **Stéphanie Foucard**, Responsable éditions et contenus éditoriaux chez Eco-Emballages.

Le jury comprend également d'autres experts des secteurs de l'alimentation, de la biodiversité, des déchets, de l'eau, de l'énergie et des solidarités.

## Les partenaires d'Eco-Ecole :



Eco-organisme agréé par l'Etat, **Eco-Emballages** organise et soutient le tri, la collecte et le recyclage des emballages ménagers.



Filiale du groupe Elior, **Avenance Enseignement** est le numéro un de la restauration collective scolaire en France avec 756 000 repas servis chaque jour, dans 4 300 restaurants.



Leader dans les métiers de l'énergie et des services à l'environnement, **GDF SUEZ** inscrit ses actions de mécénat dans ses valeurs et son rôle d'acteur engagé du développement durable.



L'**ADEME**, EPIC sous la tutelle conjointe du MEEDDM et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement, d'énergie et de développement durable. Pour les accompagner dans leurs démarches, l'ADEME met à la disposition des citoyens, entreprises, collectivités locales et pouvoirs publics, ses capacités d'expertise et de conseil.



Eco-Ecole est soutenu et placé sous le Haut Patronage du **Ministère de l'Éducation nationale**. Le programme a également le soutien du **Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM)**



Le **Réseau Ecole et Nature** met en relation un grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement en France, dont des enseignants. Ses principales actions sont la mutualisation des savoirs faire, la conception de programmes pédagogiques et la formation.



L'**Association des Maires de France** parraine le programme Eco-Ecole depuis 2007.



**Milan Presse** a placé les intérêts de l'enfant au cœur de ses projets, travaillant pour une prise en compte pluridisciplinaire des questions éducatives et pour le rapprochement de l'école et de la famille.

